



Bulletin Officiel

N° 4059 Mardi 06 Mars 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE

ARAB INTERNATIONAL LEASE 2

AVIS DES SOCIETES

CHANGEMENT DE DENOMINATION

FCP AXIS TUNISIE INDICE 2

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SICAV RENDEMENT 3

SICAV CROISSANCE . 3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

AIL 2012-1 4-5

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

ATTIJARI BANK 6

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- SICAV RENDEMENT
- SICAV CROISSANCE

AVIS DES SOCIETES

ARAB INTERNATIONAL LEASE

Société Anonyme au capital de 15 000 000 de dinars
11, Rue Hédi Noura - 1001 TUNIS-
R.C. N° B111820/1996

L'Arab International Lease porte à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'en date du 02/03/2012, la Banque Tuniso-Koweïtienne a acquis 450 000 actions AIL qui étaient détenues par :

- Union Internationale de Banques – UIB : 200 000 actions
- The Arab Investment Company – AIC: 200 000 actions
- The Arab Fisheries Company – AFC : 50 000 actions

Suite à cette opération, la participation de la BTK dans le capital de l'AIL est passée de : 974 980 actions soit 65% du capital à 1 424 980 actions soit 95% du capital.

Le changement de la structure de capital de l'AIL n'a pas, dans l'immédiat, un effet sur la composition du Conseil d'Administration de la société.

Une réunion du conseil d'administration de l'AIL aura lieu fin mars pour la nomination des nouveaux membres en remplacement des membres représentants les actionnaires cédants.

2012 - AC - 18

FCP AXIS TUNISIE INDICE
Fonds Commun de Placement
Agrément du CMF N° 17/2007 du 11/09/2007
Adresse: 67 Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Changement de dénomination

AXIS GESTION- société de gestion de FCP AXIS TUNISIE INDICE porte à la connaissance du public et des porteurs de parts qu'elle a obtenu l'agrément du CMF n° 38-2011 du 15 décembre 2011 pour le changement de la dénomination de FCP AXIS TUNISIE INDICE en **FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE**

Autres modifications

1- Changement des orientations de placement du fonds :

Le Conseil d'Administration de la société AXIS GESTION du 17 mai 2011 a décidé de changer les orientations du fonds comme suit :

Anciennes orientations de placement	Nouvelles orientations de placement
<ul style="list-style-type: none"> - Dans la limite de 80% en actions cotées à la bourse de Tunis; - A hauteur de 20% en liquidités et quasi liquidités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entre 40% et 60% en actions de sociétés cotées à la BVMT et présentant un rendement élevé en termes de dividendes et/ou un potentiel important de plus-values en capital ; - Entre 20% et 40% en obligations, BTA, BTCT, certificats de dépôt et billets de trésorerie ; - Maximum 5% en OPCVM ; - Maximum 20% en dépôts à terme, dépôts à vue et disponibilités.

2- Changement des frais de gestion et suppression de commissions :

Le Conseil d'Administration de la société AXIS GESTION du 30 juin 2011 a décidé les changements suivants :

- Modification du taux de la commission de gestion de **1% HT à 1,5% HT**,
- Résiliation des droits de sortie lors d'une opération de rachat.

3- Modification de la composition du comité de gestion du fonds :

Le Conseil d'Administration de la société AXIS GESTION du 3 décembre 2011 a décidé de modifier la composition du comité de gestion du fonds comme suit :

Nom des membres du comité	Fonction
Mr Férid Ben Brahim	Président du Conseil
Mr Karim Mimita	Directeur Général
Mr Mhamed Braham	Gestionnaire
Mlle Yosra Saidane	Responsable Middle Office

4- Les courtages et les taxes y afférentes seront désormais supportés par la société de gestion Axis Gestion et non pas à la charge du fonds.

Toutes ces modifications entreront en vigueur à partir du vendredi 9 mars 2012.

Le prospectus de FCP TUNISIE INDICE mis à jour sous le numéro 08-0595/A001 en date du 02 mars 2012 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire la société AXIS GESTION sise au 67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis, de la société AXIS CAPITAL BOURSE, intermédiaire en bourse sise au 67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis et des guichets d'agences de l'ARAB TUNISIAN BANK.

2012 - AS - 117

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****SICAV RENDEMENT**

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 2, rue de Turquie-1001 Tunis

Les actionnaires de **SICAV RENDEMENT** sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **vendredi 23 mars 2012 à 10 heures 30**, à l'hôtel « **AFRICA** », 50, avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011,
- 2/ Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011 et approbation des opérations y mentionnées,
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2011 et affectation des résultats,
- 4/ Quitus aux administrateurs,
- 5/ Renouvellement de mandats d'administrateurs.

2012 - AS - 113

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 2, rue de Turquie-1001 Tunis

Les actionnaires de **SICAV CROISSANCE** sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **vendredi 23 mars 2012 à 09 heures 30**, à l'hôtel « **AFRICA** », 50, avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011,
- 2/ Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011 et approbation des opérations y mentionnées,
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2011 et affectation des résultats,
- 4/ Quitus aux administrateurs.

2012 - AS - 114

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2012-1 »

Lors de sa réunion tenue le 28 avril 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Arab International Lease "AIL" a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires durant l'année 2012 d'un montant total ne dépassant pas 50 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration, réuni le 18 octobre 2011, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30 millions de dinars sur une durée de 5 ans avec un taux annuel fixe ne dépassant pas 6,0% ou avec un taux variable TMM+1,5%, au choix des souscripteurs. Le Conseil d'Administration a également donné tout pouvoir au Directeur Général de l'AIL pour réaliser le dit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général a décidé d'émettre l'emprunt à deux taux d'intérêts au choix du souscripteur : un taux variable TMM + 1,50% et/ou un taux fixe de 6,00% brut l'an.

Dénomination de l'emprunt : « AIL 2012-1 ».

Montant : 30 000 000 dinars divisés en 300 000 obligations.

Prix d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont toutes nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,5% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 150 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année n-1 au mois d'avril de l'année n.
- Taux annuel brut de 6,0% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 6% pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de janvier 2012 qui est égale à 3,894%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,394%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,5% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « AIL 2012-1 » sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

- Suite -

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,783 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/05/2012**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au **15/05/2012**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le (1/5) de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **15/05/2017**.

Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 mai** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **15/05/2013**. Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **06/03/2012** et clôturées sans préavis et au plus tard le **15/05/2012**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission au **15/05/2012** le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **06/03/2012** auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF, intermédiaire en bourse, rue du Lac Obeira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 09/02/2012, sur l'échelle nationale, la note «BBB+(tun)» à l'emprunt « AIL 2012-1 » objet de la présente note d'opération.

Cotation en bourse : L'Arab International Lease s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse SCIF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «AIL 2012-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : L'Arab International Lease s'engage, dès la clôture de l'emprunt « AIL 2012-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° 12-767 en date du 17 février 2012 et du document de référence « AIL 2011-2 » enregistré par le CMF sous le n° 12-002 en date du 17 février 2012 seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'AIL, 11, Rue Hédi Nourira - 1001 TUNIS ; de la SCIF intermédiaire en bourse, rue du Lac Obeira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Attijari Bank

Siège social : 95, avenue de la Liberté -1002 Tunis Belvédère-

Attijari Intermédiation informe les actionnaires d'Attijari Bank et le public que l'augmentation du capital social de la banque corrélative à la conversion des obligations convertibles en actions « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/11/2006 et dont la période d'exercice de l'option de conversion a été ouverte du 18/10/2011 au 18/12/2011, conformément à la note d'opération relative à l'opération visée par le CMF sous le n° 11-753 du 05/10/2011, a été réalisée par la conversion de 15 998 217 obligations détenues par 128 obligataires et l'émission de 5 332 739 actions nouvelles de nominal 5 dinars.

Le capital social est ainsi porté à **195 413 695 dinars** divisé en **39 082 739 actions** de nominal 5 dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2012 - AS - 115

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 MARS 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,468%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,484%	1 000,390
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,509%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,568%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,641%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,743%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,786%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,845%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,903%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,947%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,020%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,078%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,122%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,195%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,223%	1 007,538
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,527%	1 023,444
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,789%	1 052,962
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,911%	1 071,780
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,216%	1 047,067
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		981,743
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,128
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 037,679
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		965,886
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,144%	964,045
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,217%	1 049,834
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,223%		952,566

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,149	140,160		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,299	12,300		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,260	1,261		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,074	34,077		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,499	46,503		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	165,676	165,231		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	579,208	577,395		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	135,848	135,591		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	127,759	127,599		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	117,711	117,600		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	115,529	115,402		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,938	94,686		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,346	151,321		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	100,560	100,280		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	104,088	104,051		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 302,960	1 304,491		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 256,619	2 286,981		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,353	107,906		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	110,127	109,971		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	122,360	122,222		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 189,609	1 191,593		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	130,328	131,431		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,202	15,245		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 872,089	5 890,395		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 698,009	6 712,264		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,226	2,252		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,854	1,870		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,135	1,144		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,233	108,245
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	105,066	105,077
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,957	105,969
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,742	103,773
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	104,027	104,037
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,783	107,791
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,431	104,442
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,538	104,548
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,757	104,768
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,162	106,174
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,160	103,170
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,875	104,886
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,473	104,484
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,243	107,253
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,439	106,448
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,276	103,283
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,334	103,343
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,856	104,867
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,065	103,076
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,894	103,906

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,316	104,326
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,181	103,192
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,849	104,859
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,207	105,216
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,576	102,585
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,567	10,568
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,234	104,243
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,278	103,287
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,166	102,228
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	75,529	75,429
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	150,880	152,010
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 490,740	1 499,791
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,991	113,815
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,044	114,917
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	91,874	91,610
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,602	16,591
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	279,844	279,993
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,500	45,390
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 429,244	2 418,841
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	81,045	80,925
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,773	58,739
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	102,126	101,939
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	112,867	112,524
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	105,330	104,766
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,826	11,823
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,775	12,764
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,937	16,913
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,081	17,023
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,491	12,452
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,573	10,523
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,381	10,352
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,372	10,350
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	125,860	125,588
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	124,574	124,495
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,419	10,404
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	116,111	115,788
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	20,240	20,175
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,369	99,339
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,260	100,242
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	100,718	100,756
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,868	100,222
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	108,588	109,426
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	142,313	142,288
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,121	11,199
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	117,422	117,552
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	116,994	117,083
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	103,186	104,434
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	102,274	103,066
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	182,710	183,024
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	164,340	164,536
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,865	143,001
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 975,427	10 001,231
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	196,400	196,842
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	136,629	136,571
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 534,999	1 537,447
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	108,603	109,163
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,994	99,795
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	115,848	116,027
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 122,992	10 104,182

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV RENDEMENT**

SICAV RENDEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 mars 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil représentée par M .Chiheb GHANMI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
AC 1- Portefeuille-titres	4-1	344 281 196	357 597 543
b- Obligations et valeurs assimilées		344 281 196	357 597 543
AC 2- Placements monétaires et disponibilités	4-2	163 752 662	186 058 229
a- Placements monétaires		163 752 189	186 058 160
b- Disponibilités		473	69
AC 3- Créances d'exploitation	4-3	79 420	501 301
TOTAL ACTIF		508 113 278	544 157 073
PASSIF			
PA 2- Autres créditeurs divers	4-4	196 583	211 126
TOTAL PASSIF		196 583	211 126
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	4-5	490 360 948	524 931 732
CP 2 - Sommes distribuables		17 555 747	19 014 215
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		8 495	8 613
b - Sommes distribuables de l'exercice		17 547 252	19 005 602
ACTIF NET		507 916 695	543 945 947
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		508 113 278	544 157 073

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Note	Période du 01/01 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2010
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	5-1	15 349 295	16 257 056
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		15 349 295	16 257 056
PR 2 - Revenus des placements monétaires	5-2	7 272 288	8 248 002
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 621 583	24 505 057
CH 1 - Charges de gestion des placements	5-3	(3 694 232)	(3 955 770)
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 927 351	20 549 287
PR 3 - Autres produits		973	1 073
CH 2 - Autres charges d'exploitation	5-4	(599 490)	(641 907)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 328 834	19 908 453
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(781 582)	(902 851)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		17 547 252	19 005 602
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		781 582	902 851
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(555 496)	101 817
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(129 765)	(871 452)
RESULTAT DE LA PERIODE		17 643 573	19 138 817

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Période du 01/01 au 31/12/2011	Période du 01/01 au 31/12/2010
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	17 643 573	19 138 817
a - Résultat d'exploitation	18 328 834	19 908 453
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(555 496)	101 817
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(129 765)	(871 452)
d - Frais de négociation de titres		
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(18 878 941)	(19 680 577)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(34 793 884)	(28 824 582)
a - Souscriptions	357 711 744	448 785 880
- Capital	347 192 583	437 598 387
- Régularisation des sommes non distribuables	284 628	277 949
- Régularisation des sommes distribuables	10 234 533	10 909 543
b - Rachats	(392 505 628)	(477 610 461)
- Capital	(381 107 395)	(465 320 997)
- Régularisation des sommes non distribuables	(255 340)	(244 524)
- Régularisation des sommes distribuables	(11 142 893)	(12 044 941)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(36 029 252)	(29 366 341)
AN 4 - ACTIF NET		
a - En début de période	543 945 947	573 312 288
b - En fin de période	507 916 695	543 945 947
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS		
a - En début de période	5 283 675	5 562 325
b - En fin de période	4 942 308	5 283 675
VALEUR LIQUIDATIVE	102,769	102,948
TAUX DE RENDEMENT	3,32%	3,35%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. EVENEMENT MARQUANT :

En application des avis du Conseil du Marché Financier du 17, 18 et le 19 janvier 2011, les opérations de souscriptions et de rachats ont été suspendues durant les journées susmentionnées et n'ont été reprises qu'à partir du 20 janvier 2011.

4- Notes sur le bilan**4-1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à 344 281 196 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>	797 500	63 568 950	64 989 656	12,80%
<i>Obligations admises à la cote</i>				
Obligations CIL	62 000	4 040 000	4 087 323	0,80%
- CIL 2005/1	12 000	240 000	242 868	0,05%
-CIL 2009/1 TMM+1%	10 000	600 000	611 140	0,12%
-CIL 2010/1	10 000	800 000	814 180	0,16%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	400 000	406 635	0,08%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	2 000 000	2 012 500	0,40%
Obligations BTK	30 000	2 690 450	2 777 690	0,55%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	857 150	883 960	0,17%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	900 000	929 360	0,18%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	933 300	964 370	0,19%
Obligations BTE	50 000	4 100 000	4 149 470	0,82%
- BTE 2009 5,25%	40 000	3 200 000	3 239 400	0,64%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	900 000	910 070	0,18%
Obligations AIL	40 000	3 200 000	3 306 870	0,65%
- AIL 2009/1 6,50%	10 000	600 000	626 580	0,12%
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	1 600 000	1 649 160	0,32%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	1 000 000	1 031 130	0,20%
Obligations ATL	78 500	5 850 000	5 918 064	1,17%
- ATL 2009 5,5%	10 000	600 000	617 360	0,12%
- ATL 2009/3 TMM+0,625%	20 000	1 200 000	1 200 120	0,24%
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	800 000	813 260	0,16%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	2 400 000	2 437 230	0,48%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	850 000	850 094	0,17%
Obligations BH	90 000	6 200 000	6 211 830	1,22%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	2 000 000	2 000 000	0,39%
- BH SUBORDONNE 2007	70 000	4 200 000	4 211 830	0,83%
Obligations STB	118 000	10 391 500	10 792 057	2,12%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 904 000	2 994 222	0,59%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	5 687 500	5 943 535	1,17%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 800 000	1 854 300	0,37%
Obligations HANNIBAL LEASE	60 000	4 800 000	4 875 920	0,96%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	1 600 000	1 636 080	0,32%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	1 600 000	1 633 780	0,32%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	1 600 000	1 606 060	0,32%
Obligations TL	60 000	4 600 000	4 685 990	0,92%
- TUNISIE LEASING 2009/1 6,5%	20 000	1 200 000	1 251 980	0,25%
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	2 400 000	2 411 370	0,47%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	1 000 000	1 022 640	0,20%

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% Actif Net
Obligations UIB	35 000	3 300 000	3 351 295	0,66%
- UIB 2009/1 5,25% CAT A	10 000	800 000	815 370	0,16%
- UIB 2011/1 TMM+1%	25 000	2 500 000	2 535 925	0,50%
Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	4 333 000	4 470 450	0,88%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	2 100 000	2 179 835	0,43%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 764 000	1 816 416	0,36%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	2 000 000	2 076 840	0,41%
Emp ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	1 000 000	1 036 960	0,20%
Emp ATTIJARI LEASING 2010/1	30 000	2 400 000	2 429 070	0,48%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	800 000	823 576	0,16%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	268 000	271 829 918	279 291 540	54,99%
BTA 7,5% AVRIL 2014	40 000	41 530 300	42 620 675	8,39%
BTA 6% MARS 2012	82 000	81 239 000	85 053 616	16,75%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	41 359 973	8,14%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	50 051 254	9,85%
BTA 6,1% OCTOBRE 2013	15 000	15 792 075	15 581 435	3,07%
BTA 5% MARS 2013	20 000	20 297 500	20 774 454	4,09%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	19 922 776	3,92%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	3 927 357	0,77%
TOTAL		335 398 868	344 281 196	67,78%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	347 842 125	10 286 299	(530 881)	357 597 543	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	7 500 000			7 500 000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	37 255 000			37 255 000	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Obligations des sociétés	(10 851 300)			(10 851 300)	
Bons du trésor assimilables (BTA)	(46 346 957)			(46 346 957)	(129 765)
* Variation des plus ou moins valeurs portefeuilles titres			(555 495)	(555 495)	
* Variations des intérêts courus		(317 595)		(317 595)	
Soldes au 31 décembre 2011	335 398 868	9 968 704	(1 086 376)	344 281 196	(129 765)

4-2 Placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à 163 752 662 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			100 500	100 500 000	102 270 714	20,14%
Certificats de dépôts à plus d'un an			100 500	100 500 000	102 270 714	20,14%
(au taux deTMM +1%)	La B.T	23/12/2011	1 000	1 000 000	999 908	0,20%
(au taux deTMM +1%)	La B.T	28/12/2011	2 000	2 000 000	1 998 892	0,39%
(au taux deTMM +1%)	La B.T	29/12/2011	500	500 000	499 677	0,10%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	11/04/2011	14 500	14 500 000	14 879 301	2,93%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	01/06/2011	17 500	17 500 000	17 859 469	3,52%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	04/06/2011	14 500	14 500 000	14 793 003	2,91%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	06/06/2011	7 000	7 000 000	7 139 891	1,41%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	13/06/2011	21 000	21 000 000	21 403 307	4,21%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	14/08/2011	2 500	2 500 000	2 530 961	0,50%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	20/08/2011	2 500	2 500 000	2 529 378	0,50%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	15/09/2011	3 000	3 000 000	3 027 477	0,60%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	24/09/2011	4 000	4 000 000	4 033 229	0,79%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	26/09/2011	5 500	5 500 000	5 544 648	1,09%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	17/10/2011	5 000	5 000 000	5 031 573	0,99%
BILLETS DE TRESORERIE			5 000	4 958 358	4 978 073	0,98%
(au taux de 4,24%)	ORANGE		3 000	2 974 827	2 993 618	0,59%
(au taux de 4,16%)	ORANGE		2 000	1 983 531	1 984 455	0,39%
COMPTES A TERME			56 241	56 241 000	56 503 402	11,12%
Comptes à terme à plus d'un an			56 241	56 241 000	56 503 402	11,12%
Comptes à terme à moins d'un an						
DISPONIBILITES					473	0,00%
TOTAL				161 699 358	163 752 662	32,24%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	5,91%
AMEN BANK	tous types	34	6,69%
UBCI	à moins de 3 mois	13	2,56%
TOTAL		77	15,16%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 13 Millions de Dinars pour ce trimestre.

4-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 Décembre 2011 un montant de 79 420 DT contre 501 301 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Intérêt sur emprunt obligataire	79 420	1 301
- CAT échu le 31/12/2010		500 000
TOTAL	79 420	501 301

4-4 Autres créditeurs divers :

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 Décembre 2011 un montant de 196 583 DT contre 211 126 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Retenue à la source	138 004	148 366
- Redevance CMF	43 703	47 023
- TCL	4 366	5 255
- Provision honoraires commissaire aux comptes	10 110	10 081
- Provision honoraires PDG	400	400
TOTAL	196 583	211 126

4-5 Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2011 se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2011
<u>Capital début de l'exercice</u>	
Montant	524 931 732
Nombre de titres	5 283 675
Nombre d'actionnaires	4 229
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	347 192 583
Nombre de titres émis	3 494 641
Nombre d'actionnaires nouveaux	560
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(381 107 395)
Nombre de titres rachetés	(3 836 008)
Nombre d'actionnaires sortants	(588)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(555 496)
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres	(129 765)
Régul Sommes non distribuables	29 289

Capital fin de l'exercice

Montant	490 360 948
Nombre de titres	4 942 308
Nombre d'actionnaires	4 201

5- Notes sur l'état de résultat**5-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 15 349 295 DT pour l'exercice 2011 contre 16 257 056 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Revenus des obligations et valeurs assimilées	15 349 295	16 257 056
TOTAL	15 349 295	16 257 056

5-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2011 à 7 272 288 DT contre 8 248 002 DT pour l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Intérêts des certificats de dépôt	4 173 997	4 563 245
- Intérêts des comptes à terme	3 008 567	3 593 161
- Intérêts des billets de Trésorerie	89 724	48 488
- Intérêts Bons de Trésor Court Terme	-	43 107
TOTAL	7 272 288	8 248 002

5-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour l'exercice 2011 à 3 694 232 DT contre 3 955 770 DT pour l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	3 166 484	3 390 660
- Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	527 748	565 110
TOTAL	3 694 232	3 955 770

5-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2011 à 599 490 DT contre 641 907 DT pour l'exercice précédent et se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
- Redevance CMF	527 797	565 164
- TCL	56 554	61 263
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	14 910	14 881
- Charges diverses	229	600
TOTAL	599 490	641 907

6- Autres informations :**6-1 Données par action :**

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
• Revenus des placements	4,577	4,638
• Charges de gestion des placements	-0,747	(0,749)
• Revenu net des placements	3,830	3,889
• Autres produits	0,000	0,000
• Autres charges	-0,121	(0,121)
• Résultat d'exploitation	3,709	3,768
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0,158	(0,171)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,550	3,597
• Plus ou moins values potentielles sur titres	-0,112	0,019
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-0,026	(0,165)
• Frais de négociation		
RESULTAT NET	3,571	3,622
• Sommes non distribuables	0,006	0,006
• Distribution de dividende	3,597	3,580
Valeur Liquidative	102,769	102,948

6-2 Ratios de gestion des placements :

LIBELLE	31/12/2011	31/12/2010
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,702%	0,708%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,114%	0,115%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	3,336%	3,402%

6-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire***Gestionnaire :**

La gestion de la société SICAV RENDEMENT est confiée à la Société de Bourse de Tunisie, intermédiaire en bourse (agrément n°41/96 du 19/07/96) ayant son siège social Place 14 Janvier 2011 – Tunis 1001, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Celle ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, la SBT perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

*** Dépositaire :**

La Banque de Tunisie assure les fonctions de dépositaire des titres de la société SICAV RENDEMENT, et ce en vertu d'une convention datée du 03/01/2002. Elle est chargée, notamment, à ce titre :

- de la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT;
- de l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- de la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers son réseau de guichets ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la BT perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

6-4 Impôts et taxes :

Ce poste représente la TCL sur les revenus bruts de la SICAV RENDEMENT. Elle est payable mensuellement.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société " SICAV RENDEMENT " arrêtés au 31 décembre 2011.

1- Opinion du commissaire aux comptes

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société " SICAV RENDEMENT " comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers de la société " SICAV RENDEMENT " sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société " SICAV RENDEMENT " au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Décembre 2011, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 20,14%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 15,16% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Décembre 2011.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 décembre 2011.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Le commissaire aux comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI
Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la de la société SICAV RENDEMENT, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre société avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2011

Nous vous informons que la convention de dépositaire conclue entre votre société et la Banque de Tunisie, continue à produire ses effets au cours de l'exercice 2011. Les honoraires de dépositaire s'élèvent à 3 166 484 Dinars hors taxes.

Aussi, nous vous informons que la convention de gestionnaire conclue entre votre société et la Société de Bourse de Tunisie, continu e à produire ses effets au cours de l'exercice 2011. Les honoraires de gestionnaire s'élèvent à 527 748 Dinars hors taxes.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Le Président Directeur Général de la société perçoit une indemnité annuelle brute de 4 800 Dinars.

Le commissaire aux comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Chiheb GHANMI

Associé

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV CROISSANCE**

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 mars 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	11 459 124,998	13 092 203,459
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 457 121,158	12 041 379,530
Obligations et valeurs assimilées		345 984,000	362 822,000
Titres OPCVM		656 019,840	688 001,929
Placements monétaires et disponibilités		2 895 636,473	3 655 559,938
Placements monétaires	5	2 895 383,245	3 654 632,293
Disponibilités		253,228	927,645
Créances d'exploitation	6	183 273,449	201 196,074
TOTAL ACTIF		14 538 034,920	16 948 959,471
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	26 123,527	20 181,862
TOTAL PASSIF		26 123,527	20 181,862
ACTIF NET			
Capital	12	14 305 654,213	16 666 097,826
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		56,719	55,776
Sommes distribuables de l'exercice en cours		206 200,461	262 624,007
ACTIF NET		14 511 911,393	16 928 777,609
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 538 034,920	16 948 959,471

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres	8	268 557,707	309 673,860
Dividendes		250 848,507	291 935,260
Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 709,200	17 738,600
Revenus des placements monétaires	9	96 216,606	112 643,586
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		364 774,313	422 317,446
Charges de gestion des placements	10	(103 014,776)	(120 241,303)
REVENU NET DES PLACEMENTS		261 759,537	302 076,143
Autres charges	11	(37 818,702)	(38 019,134)
RESULTAT D'EXPLOITATION		223 940,835	264 057,009
Régularisation du résultat d'exploitation		(17 740,374)	(1 433,002)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		206 200,461	262 624,007
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		17 740,374	1 433,002
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 141 836,327)	688 612,174
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		760 126,833	846 066,294
Frais de négociation		(5 477,453)	(9 345,782)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(163 246,112)	1 789 389,695

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2011	31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(163 246,112)</u>	<u>1 789 389,695</u>
Résultat d'exploitation	223 940,835	264 057,009
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 141 836,327)	688 612,174
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	760 126,833	846 066,294
Frais de négociation de titres	(5 477,453)	(9 345,782)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(255 922,700)</u>	<u>(249 857,960)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(1 997 697,404)</u>	<u>272 842,477</u>
Souscriptions		
- Capital	11 360 952,859	11 400 618,047
- Régularisation des sommes non distribuables	(642 127,470)	645 914,112
- Régularisation des sommes distribuables	164 371,273	68 170,082
Rachats		
- Capital	(13 477 087,537)	(11 044 906,103)
- Régularisation des sommes non distribuables	785 005,482	(727 350,577)
- Régularisation des sommes distribuables	(188 812,011)	(69 603,084)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(2 416 866,216)</u>	<u>1 812 374,212</u>
ACTIF NET		
En début de période	16 928 777,609	15 116 403,397
En fin de période	14 511 911,393	16 928 777,609
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	60 596	59 180
En fin de période	52 902	60 596
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>274,317</u>	<u>279,371</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(0,26%)</u>	<u>11,03%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 11.459 124,998 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		4 428 046,388	10 457 121,158	72,06%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		4 427 947,188	10 457 021,958	72,06%
<u>Actions</u>				
Actions Banque de Tunisie	126 556	711 151,486	1 355 035,092	9,34%
Actions BIAT	18 500	470 063,828	1 377 214,000	9,49%
Actions Placements de Tunisie	29 624	568 439,209	1 205 696,800	8,31%
Actions UIB	64 516	741 097,277	1 220 770,807	8,41%
Actions STB	5 000	52 979,776	50 015,000	0,34%
Actions Monoprix	31 065	120 250,736	879 636,540	6,06%
Actions BH	25 856	250 859,624	465 537,758	3,21%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	876 656,250	6,04%
Actions Amen Bank	13 937	269 011,742	910 379,777	6,27%
Actions BNA	4 800	32 192,479	57 687,400	0,40%
Actions AIR Liquide	3 350	402 141,489	1 386 901,000	9,56%
Actions CIL	19 484	72 597,890	352 057,396	2,43%
Actions BTE	1 555	29 671,220	46 385,095	0,32%
Actions SPIDIT SICAF	6 410	37 784,500	42 973,640	0,30%
Actions ATB	3 752	27 710,250	22 175,320	0,15%
Actions UBCI	750	37 250,000	32 897,500	0,23%
Actions Carthage Cement	23 443	85 492,160	95 015,479	0,65%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	79 178,704	0,55%
<u>Droits</u>				
Actions BT CP 149	40	11,810	356,400	0,00%
Actions BT CP 138	20	15,114	18,000	0,00%
Actions BT CP 141	90	22,592	81,000	0,00%

Actions BT CP 144	60	87,289	132,000	0,00%
Actions BT CP 123	5	9,000	9,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	79,000	0,00%
Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	0,004	75,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	49,000	0,00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions				
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		653 829,958	656 019,840	4,52%
SICAV RENDEMENT	6 384	653 829,958	656 019,840	4,52%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		336 000,000	345 984,000	2,38%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	336 000,000	345 984,000	2,38%
TOTAL GENERAL		5 417 876,346	11 459 124,998	78,96%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2010</u>	5 908 280,480	10 822,008	7 173 100,971	13 092 203,459	
Ajustement		(0,008)	0,008		
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	654 831,423			654 831,423	
OPCVM	5 911 593,962			5 911 593,962	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(1 098 653,345)			(1 098 653,345)	767 789,955
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(5 942 176,174)			(5 942 176,174)	(7 663,122)
<u>Variation des plus ou moins value potentielle sur titres</u>			(1 141 836,327)	(1 141 836,327)	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>		(838,000)		(838,000)	
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	5 417 876,346	9 984,000	6 031 264,652	11 459 124,998	760 126,833

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 2.895 383,245 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 393 000,000	1 395 631,995		9,62%
compte à terme au 03/01/2012 (au taux de 2,74%)	53 000,000	53 284,278	N°08187750	0,37%
compte à terme au 05/01/2012 (au taux de 2,74%)	54 000,000	54 283,137	N°08180550	0,37%
compte à terme au 05/01/2012 (au taux de 2,74%)	45 000,000	45 236,115	N°08180850	0,31%
compte à terme au 14/01/2012 (au taux de 2,74%)	44 000,000	44 207,108	N°08112850	0,30%
compte à terme au 22/01/2012 (au taux de 2,74%)	95 000,000	95 400,364	N°08103850	0,66%
compte à terme au 21/01/2012 (au taux de 2,74%)	76 000,000	76 325,056	N°08138450	0,53%
compte à terme au 23/01/2012 (au taux de 2,74%)	14 000,000	14 059,013	N°08111950	0,10%
compte à terme au 26/01/2012 (au taux de 2,74%)	4 000,000	4 016,854	N°08182250	0,03%
compte à terme au 23/02/2012 (au taux de 2,82%)	10 000,000	10 024,487	N°08159750	0,07%
compte à terme au 01/03/2012 (au taux de 2,66%)	69 000,000	69 121,684	N°08116850	0,48%
compte à terme au 07/03/2012 (au taux de 2,66%)	13 000,000	13 019,190	N°08178250	0,09%
compte à terme au 09/03/2012 (au taux de 2,66%)	75 000,000	75 097,197	N°08135350	0,52%
compte à terme au 10/03/2012 (au taux de 2,66%)	283 000,000	283 347,485	N°08135550	1,95%
compte à terme au 10/03/2012 (au taux de 2,66%)	9 000,000	9 011,510	N°08128550	0,06%
compte à terme au 13/03/2012 (au taux de 2,66%)	6 000,000	6 006,297	N°08165850	0,04%
compte à terme au 15/03/2012 (au taux de 2,66%)	54 000,000	54 050,372	N°08178750	0,37%
compte à terme au 17/03/2012 (au taux de 2,66%)	14 000,000	14 011,427	N°08122450	0,10%
compte à terme au 26/03/2012 (au taux de 2,66%)	322 000,000	322 093,865	N°08194450	2,22%
compte à terme au 26/03/2012 (au taux de 2,66%)	84 000,000	84 024,487	N°08090150	0,58%
compte à terme au 28/03/2012 (au taux de 2,66%)	69 000,000	69 012,068	N°08187350	0,48%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 499 122,515	1 499 751,249		10,33%
certificats de dépôts (au taux de 2,66%)	499 707,505	499 946,617	Banque de Tunisie (a)	3,45%
certificats de dépôts (au taux de 2,66%)	499 707,505	499 917,083	Banque de Tunisie (b)	3,44%
certificats de dépôts (au taux de 2,66%)	499 707,505	499 887,549	Banque de Tunisie (b)	3,44%
TOTAL	2 892 122,515	2 895 383,245		19,95%
Pourcentage par rapport au total des actifs		19,92%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011 un montant de D : 183 273, 449 contre un solde de D : 201 196,074 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Cessions titres à encaisser	83 629,700	201 196,074
Comptes à terme échus à encaisser	99 000,000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	643,749	-
TOTAL	<u>183 273,449</u>	<u>201 196,074</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011 un montant de D : 26 123,527 contre D : 20.181,862 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	1 229,227	1 461,353
Etat, retenue à la source	3 865,969	4 688,791
Commissaire aux comptes rémunération PDG	20 628,331	14 031,718
	400,000	-
TOTAL	<u>26 123,527</u>	<u>20 181,862</u>

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2011 un montant de D : 268 557,707 contre un solde de D : 309.673,860 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2011	année 2010
<u>Dividendes</u>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la côte	218 795,640	256 557,700
- des titres OPCVM	32 052,867	35 377,560
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	17 709,200	17 738,600
TOTAL	<u>268 557,707</u>	<u>309 673,860</u>

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 96 216,606 contre D : 112.643,586 , à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2011	année 2010
Intérêts sur compte à terme	51 646,089	66 092,443
Intérêts sur certificats de dépôt	44 570,517	46 551,143
TOTAL	<u>96 216,606</u>	<u>112 643,586</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2011 à D : 103 014,776 contre D : 120.241,303 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Commission de gestion	88 298,385	103 064,021
Rémunération du dépositaire	14 716,391	17 177,282
TOTAL	<u>103 014,776</u>	<u>120 241,303</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 37 818,702 contre D : 38.019,134 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	14 716,393	17 177,282
Honoraires commissaire aux comptes	17 532,903	15 132,903
Rémunération du PDG	4 800,000	4 800,000
TCL	769,406	908,949
TOTAL	<u>37 818,702</u>	<u>38 019,134</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	16 666 097,826
Nombre de titres	60 596
Nombre d'actionnaires	36

Souscriptions réalisées

Montant	11 360 952,859
Nombre de titres émis	41 307
Nombre d'actionnaires nouveaux	12

Rachats effectués

Montant	(13 477 087,537)
Nombre de titres rachetés	-49 001
Nombre d'actionnaires sortants	-14

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	760 126,833
Frais de négociation	(5 477,453)
Régularisation des sommes non distribuables	142 878,012

Capital au 31-12-2011

Montant	14 305 654,213
Nombre de titres	52 902
Nombre d'actionnaires	34

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 février 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.538.035, un actif net de D : 14.511.911 et un déficit de D : 163.246, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 25 avril 2011, a reconduit Monsieur Kamel JENDOUBI dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération annuelle brute, fixée par votre conseil d'administration du 26 mars 2008, s'élève à D : 4.800.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB